



BULLETIN MUNICIPAL

Mairie de Florentin



05 63 55 42 06



mairie@florentin-tarn.fr

Informations administratives

* Ouverture de la Mairie

Lundi :

8h30-12h00 / 14h00-18h00

Mercredi :

14h00-17h30

Vendredi :

8h30-12h00 / 14h00-18h00

* Permanence du Maire :

Mercredi :

14h00 - 17h00

sur rendez-vous

jean-luc.auriol@florentin-tarn.fr

* Etat civil mars / avril :

Naissances :

REYGUE Lucas - 12 avril 2026

Décès :

GARRABE Evelyne - 25 mars 2026

FEL Bernard - 26 mars 2026



Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec plaisir que je vous adresse, avec toute la nouvelle équipe municipale, ces quelques mots à l'occasion de la parution de ce premier bulletin municipal de notre nouveau mandat.

Nous souhaitons avant tout remercier l'ensemble des habitants de notre commune pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Dans un village comme le nôtre, cette confiance à une valeur toute particulière et nous engage au quotidien à agir avec simplicité, proximité et attention.

Nos premières semaines furent surtout consacrées à la préparation du budget 2026 - voté le 27 avril - et le suivi du chantier du centre bourg. En parallèle, nous avons rencontré tous les partenaires de la commune : l'état, le département, la communauté d'agglomération, les services d'urbanisme, voirie et travaux. Mais également les syndicats d'assainissement, d'eau, éclairage public, piscine, association des Maires...

Ce bulletin a vocation à vous informer de la vie de la commune, des projets en cours et des actions menées pour notre cadre de vie commun. Il se veut avant tout un lien entre vous et la mairie, un outil de transparence et de partage.

Nous espérons qu'il vous sera utile et agréable à lire, et qu'il contribuera à renforcer les échanges et la vie collective.

Nous vous remercions encore très chaleureusement de nous avoir élus, pour notre village, et au service des habitants de Florentin.

Le Maire
Jean-Luc Auriol

L'équipe municipale

M.FANJUL Cédric

1er Adjoint chargé à l'environnement et au cadre de vie, aux déchets et collectes, aux réseaux eaux, assainissement et éclairage public.

Mme RODRIGUES Sylvie

2ème Adjointe chargée des affaires sociales, jeunesse, seniors, scolaires,

M.VAISSIERES Jean-Michel

3ème Adjoint chargée des finances, budget, fiscalité, gestion et suivi budgétaires, recherche de subventions.

Mme POTOLA Isabelle

4ème Adjointe chargée à l'urbanisme. Suivi administratif des dossiers d'aménagements du territoire.

M.MARTIN Thierry

Conseiller Municipal délégué communautaire à la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet

Mme GANDIGLIO Marion

Conseillère Municipale chargée des relations avec les associations et de la communication.

M. CURET Thierry

Conseiller Municipal chargé des relations avec l'IME et le foyer de vie, et du cadre de vie.

Mme ROUX-DUJEU Camille

Conseillère Municipale chargée de la culture, du patrimoine, et de la communication.

M. MARINIER Yvan

Conseiller Municipal chargé du parc informatique, et du projet communal photovoltaïque.

Mme VAYSSIERE Christine

Conseillère Municipale chargée de la gestion des bâtiments communaux.

Mme ALARY Stéphanie

Conseillère Municipale

Mme PUJOL Karine

Conseillère Municipale

M.BERTI Christophe

Conseiller Municipal

M.COLOMBIER Damien

Conseiller Municipal

Conseil Municipal *en bref*

Conseil municipal du 22 mars 2026.

Election du Maire, adjoints.es, et délégué communautaire

Conseil municipal du 26 mars 2026.

Ce conseil municipal fut en grande partie destiné à l'élection des titulaires et suppléants des différentes commissions et syndicats.

Conseil municipal du 27 avril 2026.

A cette occasion, le budget 2026-2027 a été voté, avec notamment le taux de la taxe foncière communale qui restera à l'identique de celle de l'année passée.

Une provision a été effectuée pour l'agrandissement du cimetière, pour les frais d'études du projet photovoltaïque communal, ainsi que pour le renouvellement du parc informatique de la mairie, devenu obsolète.

Permances des élus :

Vos élus assureront des permances pour vous recevoir sans rendez-vous

**les samedi 06 juin et 04 juillet 2026
de 10h à 12h.**

D'autres dates seront régulièrement proposées tout au long de l'année.

PROCHAIN conseil Municipal : Vendredi 05 juin 2026
pour l'élection des délégués et suppléants des Sénatoriales

VIE COMMUNALE

Patrimoine

LAVOIR : Durant 2 jours, l'entreprise EXEDRA a gracieusement effectué des travaux de terrassement pour la recherche de l'ancien lavoir, rue de la côte pavée. Des recherches qui se sont avérées infructueuses mais on ne désespère pas de le retrouver un jour.

FRESQUE DE L'ÉGLISE : Nous avons contacté la fondation patrimoine de Gaillac pour la restauration de la fresque de l'église. Le dossier suit son cours en espérant trouver une issue favorable à ce projet.



Aménagement Centre Bourg

La tranche ferme d'aménagement du centre bourg touche à sa fin. La réception du chantier est programmée jeudi 28 mai 2026.

La municipalité s'excuse des désagréments occasionnés auprès de ses administrés, durant la période.

Le coût de cette tranche ferme est de 500 342€ TTC. Une réflexion sera engagée pour voir s'il est judicieux de réaliser la tranche optionnelle pour un coût de 228 086€ TTC.

Durant 2 années, l'entretien et le suivi paysager, compris dans le marché, seront assurés par la Sté Massol.

Nota : La nouvelle municipalité a décidé de ne pas démolir, comme prévu initialement, les toilettes publiques en place (gain de 9000€ qui seront utilisés pour d'autres besoins 😊)

Sécurité Scolaire

Une réflexion a été engagée avec la FEDERTEP afin de redéfinir les arrêts du ramassage scolaire. A l'issue, tous les arrêts de bus, anciens et futurs, seront matérialisés et sécurisés.

Départementale D24 (Entre Lagrave et Aussac)

Une réunion de réflexion pour la mise en sécurité de la Départementale 24 et notamment la traversée du Laudugarié aura lieu le mercredi 20 mai en compagnie du Conseiller Départemental M.Christophe Héryn, et des services voiries du département.

Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET)

Après une réunion avec un technicien du SDET, il apparaît que les 2/3 des luminaires du village (59) ne sont plus aux normes. La loi nous impose un passage au LED pour chacun d'entre eux. Cette année, dans un premier temps, ce sera donc l'ensemble des luminaires du centre-bourg (42) qui seront changés. Pour information, l'éclairage existant à une puissance totale consommée de 21959KW. Avec le futur éclairage, la puissance totale consommée sera de 5211 KW. Soit une économie réalisée de 76 % par an.

VIE INTERCOMMUNALE

Gaillac-Graulhet Agglomération

Nouvelle gouvernance



Une nouvelle gouvernance pour faire avancer le territoire ensemble.

Suite aux élections municipales du mois de mars, l'agglomération Gaillac/Graulhet a élu son nouvel exécutif. Dans un contexte où les attentes des habitants évoluent et où les enjeux territoriaux se renforcent, l'Agglomération fait le choix d'une gouvernance renouvelée, fondée sur la coopération et l'équilibre.

Cette nouvelle organisation repose sur un principe simple, c'est en travaillant ensemble que le territoire pourra répondre efficacement aux défis à venir. Ainsi, une dynamique collective s'installe autour d'un Président : Christophe Gourmanel (maire de Grazac) qui succède à Paul Salvadore, et de deux vice-présidents : Patrice Gausserand (maire de Gaillac) et Benjamin Verdeil (maire de Graulhet) qui auront une mission de présidents délégués, aux côtés des vice-présidents et des élus du territoire.

Cette coopération permet également de réaliser des économies d'échelle, d'assurer une meilleure cohérence des politiques publiques et de porter des projets structurants au service de l'ensemble du territoire. L'intercommunalité favorise donc une plus grande équité territoriale, en permettant aux petites communes de bénéficier de services et d'équipements comparables à ceux des communes plus importantes.



Piscine intercommunale

Des compétences communales au sein du SIVU

Le 28 avril 2026, lors des élections du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) d'Aiguelèze concernant le projet de piscine sur la base de loisirs, notre maire, **Jean-Luc Auriol**, a été élu vice-président chargé des travaux, et notre 3e Adjoint, **Jean-Michel Vayssières**, élu adjoint au montage financier.

Ce syndicat regroupe six communes : Rivières, Lagrave, Senouillac, Fayssac, Labastide de Lévis et Florentin. Une cotisation annuelle de 3.50 euros/an et par habitant est demandée aux 6500 habitants du regroupement.

Le projet de piscine extérieure est dans sa phase d'étude, avec une probabilité de démarrage de chantier courant automne 2026 et une ouverture du bassin aux scolaires et au public pour mai 2027.

Notre groupe scolaire sera prioritaire pour le "savoir nager" durant les mois de mai, juin et septembre.